

en immobilisations, mais seulement si l'on prenait aussi d'autres décisions fondamentales sur le principe général de l'indexation dans tout le système de comptabilité de l'économie.

Je ne peux pas parler au nom des autres partis, monsieur le président, mais mon parti réclame davantage d'initiative de la part du gouvernement dans ce domaine et dans le domaine des arrangements fiscaux. Nous voulons savoir où nous allons. Nous voudrions que cette question soit déferée à un comité; nous voudrions charger un comité d'étudier les réformes fiscales; nous voudrions que le problème du partage des recettes fiscales soit renvoyé à un comité et que celui du financement des programmes établis soit renvoyé à un groupe de travail spécial. Dans l'ensemble, nous voudrions que le gouvernement fasse preuve d'initiative et nous voudrions avoir l'occasion de participer à l'étude de ces problèmes afin de pouvoir donner des conseils aussi constructifs que ceux que nous avons fournis au ministre à l'occasion de l'étude de bien d'autres projets de loi; j'espère que nous en donnerons encore.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacKay:** Monsieur le président, c'est toujours un plaisir d'écouter le député de Broadview-Greenwood, l'expert financier du NPD. Comme il le dit lui-même, il n'y a pas longtemps qu'il est député, mais il participe très bruyamment aux débats sur les questions financières. Il ne sera pas surpris d'entendre dire que certains députés conservateurs ne sont pas d'accord avec lui sur différents points. Dans certains domaines, comme l'environnement ou les libertés civiques, nous sommes parfois d'accord avec les néo-démocrates; par contre, il nous arrive d'émettre de sérieuses réserves sur leurs théories économiques.

En fin de compte, le vingtième siècle nous apprendra peut-être ceci: la notion de socialisme est une des plus grandes erreurs et un des plus grands échecs qui soit, et un socialiste est une personne qui n'a pas grand-chose et qui veut partager ses biens avec tout le monde.

● (1630)

Nous avons déjà également entendu, non sans intérêt, l'ancien brillant député et ancien chef du parti créditiste du temps où il siégeait dans cette enceinte. C'était un grand orateur. Je me souviens de l'un de ses fameux refrains où il disait ceci: «Monsieur l'Orateur, si vous dépossédez les nantis de tout ce qu'ils ont pour le donner aux défavorisés, vous allez rapidement vous retrouver avec seulement des défavorisés.» Il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation de Réal Caouette.

Le député de Broadview-Greenwood a signalé en passant que les personnes à revenus élevés avaient tendance à être ceux qui profitent le plus de l'impôt sur les gains en capital. C'est, à mon avis, on ne peut plus vrai. Il va de soi que nous aimerions qu'il y ait davantage de gens à revenu élevé afin que les recettes de l'impôt sur les gains en capital augmentent. Nous aimerions aussi que le gouvernement adopte une attitude plus souple en mettant en œuvre certaines des propositions que le député de Kindersley-Lloydminster a mentionnées. Nous aimerions que le gouvernement tienne les promesses électorales qu'il a faites et auxquelles le député de Broadview-Greenwood a fait allusion. Nous aimerions enfin que le gouvernement prenne des mesures au sujet des gains en capital dans le cas des exploitations familiales agricoles.

Selon moi—et les députés seront peut-être d'accord avec moi—si les mesures fiscales en matière de gains en capital ne sont pas modifiées et que l'on n'instaure pas un système

### *Impôt sur le revenu—Loi*

d'indexation, cet impôt sur les gains en capital ne sera rien d'autre qu'un impôt sur l'inflation. C'est ni plus ni moins qu'une forme de pénalisation. Ce qui va arriver, c'est que ces mesures vont faire disparaître les stimulants économiques, qu'elles vont porter atteinte à la propriété privée, à ce droit à la possession qui a toujours, et à juste titre d'ailleurs, fait partie intégrante de la tradition canadienne.

Je crois que le ministre aimerait lui aussi voir de telles mesures prises. Je suis persuadé que de nombreux députés libéraux ne verraient aucune objection—puisque'il semble qu'aujourd'hui on inscrive tous les droits dans la constitution—à ce que notre parti propose une modification pour que l'on inclue dans le projet constitutionnel le droit à la propriété. Personne ne pourrait être privé de ce droit sans un recours à la loi, quoi qu'en dise quelques provinces, qui adoptent à ce titre une attitude assez chauviniste et gratuite, provinces dirigées d'ailleurs dans certains cas par des conservateurs.

Évidemment, il importe encore une fois que le premier ministre qui l'a d'ailleurs admis, ait l'appui des néo-démocrates. Il a au moins eu l'honnêteté de la reconnaître. Mais puisque nous parlons de questions financières et des répercussions d'anciens programmes tels que le Programme d'aide pour l'accession à la propriété, qui pose tant de problèmes à l'honorable représentant qui siège en face sur les banquettes ministérielles, il est bon de rappeler que certains de ces programmes qui reviennent hanter le gouvernement, le mettent dans la gêne financière et le force à se demander comment il va trouver l'argent pour tenir certaines de ses promesses, sont le résultat de compromis que le gouvernement s'est cru obligé de faire avec le NPD entre 1972 et 1974. En outre, il est intéressant de constater que à propos du débat constitutionnel du moins, le gouvernement se retrouve une fois encore dans la même situation.

Il me semble que nous devrions saisir l'occasion qui nous est donnée de parler aujourd'hui, pour demander au ministre s'il envisage d'effectuer certains changements précis. Ainsi, le ministre aurait-il l'obligeance de prendre en délibéré une des instances que je lui ai déjà présentées. Contrairement aux intentions que le député de Broadview-Greenwood prête à certains d'entre nous, il ne s'agit pas de supprimer entièrement les impôts sur les gains de capital. En effet, je ne pense pas que ce soit une mesure réaliste dans l'état actuel des choses. Néanmoins, je considère que l'imposition des gains de capital a causé de très nombreuses difficultés aux Canadiens. En effet, elle a pas mal découragé l'ambition qui avait permis à notre pays de progresser beaucoup plus rapidement par le passé qu'il ne l'a fait depuis. Les recettes provenant des impôts sur les gains de capital n'ont pas été aussi élevées que le gouvernement l'escomptait. L'imposition des gains de capital a plus nui qu'autre chose, puisqu'elle a ralenti l'essor économique de notre pays. Elle n'a pas non plus créé autant d'emplois et de débouchés qu'on prévoyait.

A mon avis, on commet la même erreur dans le bill C-48, en modifiant la déduction pour épuisement. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il est nécessairement équitable d'accorder une allocation de 175 p. 100. En revanche, je ne pense pas que le changement fiscal adopté par le gouvernement sera productif pour l'industrie ni qu'il nous permettra de subvenir à nos besoins en énergie. Je peux évidemment me tromper. Mais, si ma mémoire est bonne, dans la législation actuelle, une société,